

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 134 (1989)
Heft: 4

Artikel: La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du numéro d'avril 1949
Autor: Guiguer, Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

Au sommaire du numéro d'avril 1949

- *De la manœuvre aéroportée anglaise en Normandie, colonel D. Nicolas*
- *Fatigue et surmenage: leurs divers aspects (fin), D' L.-M. Sandoz*
- *Guerres et plans de paix, Ed. Delage*
- *Petites questions sanitaires, capitaine E. Scheurer*
- *Le service actif de 1815, major G. Rapp*
- *Bulletin bibliographique*

Texte choisi dans le N° 4/49

Yverdon, le 26 juin 1815.

Le lieutenant-colonel Auguste Guiguer, commandant le 5^e Bataillon vaudois au service de la Confédération:

Monsieur le Landamman!

J'ai eu l'honneur de vous écrire au moment de mon départ de Vevey avec mon bataillon. A dix heures du matin le 24, après avoir exercé ma troupe jusqu'à neuf depuis cinq, j'ai reçu une lettre de M. le Quartier-maître général Finsler, datée du 21^e de Berne, qui m'ordonnait de me rendre le 23 à Moudon et le 24 à Yverdon dans la brigade Hogguer, division de Gady. Ainsi je ne pouvais exécuter cet ordre, mais je rassemblai mon bataillon aussi tôt que je le pus et partis à une heure après midi avec le détachement qui venait d'arriver de Chillon, d'où je l'avais retiré. Nous marchâmes assez vite pour arriver à Moudon à huit heures du soir, quelques-uns bien fatigués. En arrivant, nous entendîmes tirer le canon pour célébrer la victoire

mémorable sur Napoléon. Hier matin 25, nous partîmes de Moudon et, marchant toujours fort en ordre, nous arrivâmes à Yverdon à midi environ.

J'avais spécialement recommandé à mon tambour-major de ne faire battre aucune marche française. Malheureusement, nos tambours ne connaissent pas celles de la Confédération et les nôtres, pour la plupart, sont françaises ou y ressemblent. Nous arrivâmes dans la rue d'Yverdon et je fis loger mon bataillon après avoir donné divers ordres pour la journée. A trois heures, je rassemblai tous les officiers en uniforme complet pour se rendre chez notre colonel de brigade, M. Hogguer, et chez le général de Gady. Nous vîmes ce dernier arrivant dans la rue à cheval et du plus loin qu'il nous aperçut, il nous cria: «Messieurs, c'est une honte que votre bataillon. Pas un ne daigne me saluer. C'est comme un complot formé, mais f... je les arrangerai!» Et il partit au galop.

Toute la ville d'Yverdon fut témoin de cette indécente incartade. Nous

fûmes atterrés d'une réception pareille, n'ayant rien fait pour la mériter et ne pouvant croire que quelques-uns de nos gens qui n'avaient pas salué, pussent nous attirer en corps et en public des reproches si éclatants. Je m'en plaignis amèrement à M. le colonel Hogguer, qui me parut vraiment peiné de la chose. Il me conseilla d'aller voir ce matin M. de Gady et m'en expliquer franchement avec lui. Je revins chez moi et reçus des visites d'une foule de personnes d'Yverdon qui venaient me témoigner leur peine.

Ce matin, je fus chez M. de Gady et, entrant d'abord en matière, je lui marquai mon étonnement sur ce qui s'était passé et combien cela devait nous dégoûter de bien faire, lors que nous étions disposés à remplir notre devoir. Il me dit alors que ce n'était pas seulement pour ce salut qu'il avait des raisons d'être outré contre nous, mais qu'on lui avait dit que nous avions été indisciplinés à Vevey; qu'on y avait crié sans cesse *Vive Napoléon*, que j'avais fait battre la générale à l'approche des Autrichiens, que le commandant d'arrondissement avait armé tout le monde, que nous nous étions emparés de Chillon, avions parlementé avec les Autrichiens comme avec des ennemis et avions suivi les ordres du gouvernement du canton de Vaud au lieu de prendre ceux de la Confédération. Je lui répondis à tous ces objets et, je puis le dire, je crois l'avoir convaincu de la fausseté de ces inculpations. Je m'étais muni de la lettre que vous me fîtes

l'honneur de m'écrire au sujet de l'occupation de Chillon par le bataillon Landolt et je la lui montrai. Il convint sur tous ces points avoir été induit en erreur et me le témoigna avec assez d'honnêteté. Il finit par me dire: «Amenez-moi vos officiers, j'espère qu'ils seront contents de moi.»

Nous y retournâmes à midi. Il nous reçut poliment, puis il nous représenta nos devoirs et, quand il en vint à Napoléon, il entra dans une espèce de fureur, ne sachant plus ce qu'il disait. Ce fut une nouvelle scène pénible et je vous laisse à juger, M. le Landamman, de quel effet elle fut pour les officiers. Enfin, nous sommes bien malheureux. Il est impossible de sortir de cet état-là. Je sens qu'il vaut encore mieux laisser ces affaires que de les approfondir davantage. Je vais faire quelque démarche auprès de mon frère pour tâcher de sortir de cette division, où il est bien difficile que cela aille bien, à présent que nous avons si malheureusement débuté.

Je ne sais comment soutenir mon courage, comment ranimer celui de mes officiers, qui, en partant de Vevey, étaient, je puis le dire, parfaitement disposés à se tenir collés à leurs devoirs, quelque pénibles qu'ils fussent pour eux. Mais nous sentir dans notre propre pays aussi injustement traités, entraînés dans une cause hors de nos sentiments et de nos opinions, entendre, sans pouvoir répondre, tout ce qui peut froisser l'amour-propre et blesser le cœur, et nous trouver peut-être enfin dans le cas de sacrifier

nos vies en faveur de ceux qui nous maltraitent, c'est peut-être une des positions les plus angoissantes où il soit possible de se trouver.

Je vous confie, M. le Landamman, non comme au premier magistrat de mon pays, mais comme à l'homme de bien que je révère depuis mon enfance, ma profonde douleur, parce que vos conseils et vos encouragements pourront l'adoucir. Mais je crois que, dans la situation où sont les choses, toute espèce de démarche ou de réclamation aggraverait notre position au lieu de la rendre meilleure. La haine contre nous est à son comble et l'on ne demanderait pas mieux que nous irriter pour nous faire commettre une résistance illégale et, comme ils se sentent les plus forts, nous en punir exemplairement. En aimant donc son pays plus que soi, il faut souffrir pour tâcher de le sauver d'un mouvement violent qui pourrait

compromettre ce qui nous reste, notre indépendance. Cette idée seule me fortifie dans la détresse où je me sens, et si je puis sortir de cette division où nous ne pourrions jamais perdre le souvenir de ce qui s'est passé à notre égard, il me semble que ce sera déjà un grand soulagement. Je ne puis dire combien dans cette circonstance j'ai été touché du bon esprit et de l'attachement de nos gens. Ils ont été désolés de la scène, dont une faute de quelques-uns d'entre eux avait été le prétexte et dès ce moment ils se sont appliqués, avec une attention continue, à saluer tous les officiers de la Confédération plus poliment qu'aucune autre troupe que j'aie encore vue.

Recevez, M. le Landamman, l'expression de mon respectueux dévouement.

Auguste Guiguer, Lt-colonel